

Annexe aux plans d'études de la  
Faculté des sciences et de médecine

## Dispositions de transition en Sciences de l'environnement

Basées sur les décisions du Conseil de Faculté du 23.09.2013

## Dispositions de transition 2013 pour la branche complémentaire à 60 ECTS avec spécialisation en gestion environnementale appliquée

### Complément au chapitre 3.11.1.3 du plan d'études des branches propédeutiques et complémentaires

Le plan d'études de la *branche complémentaires avec spécialisation en gestion environnementale appliquée* contient les modules A, C et F offerts par l'IKAÖ à l'Université de Berne. L'IKAÖ sera dissoute à la fin de l'année 2013 et ces modules n'auront plus lieu. Ils peuvent être remplacés par des Unités d'enseignement à Fribourg et au CDE (Centre for Development and Environment) à l'Université de Berne selon le tableau ci-dessous:

| Selon le plan d'études :  | Est remplacé par :   |
|---------------------------|--|
| <b>Module A</b> (9 ECTS)  | Géographie, Université de Fribourg : <ul style="list-style-type: none"><li>• GG.0318, <b>Géographie de l'environnement</b> (semestre d'automne, 3 ECTS)</li></ul> CDE, Université de Berne : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Komponente 1</b> des BaMiNE: Grundlagen Nachhaltiger Entwicklung (semestres d'automne 2013 et de printemps 2014, 6 ECTS)</li></ul> |
| <b>Module C</b> (6 ECTS)  | Sciences de l'environnement, Université de Fribourg : <ul style="list-style-type: none"><li>• SE.0130, <b>Les enjeux du développement durable</b> (séminaire avec travail en groupe, (semestre de printemps 2014, 4.5 ECTS)</li><li>• SE.0113, <b>4 Excursions, avec rapport</b> (1.5 ECTS)</li></ul>  |
| <b>Module F</b> (15 ECTS) | CDE, Université de Berne : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Komponente 5</b> des BaMiNE: Praxisbezug Nachhaltige Entwicklung (Travail pratique, 15 ECTS)</li></ul>   |

---

#### Remarque :

Dès l'année académique 2014/15, un plan d'études adapté aux changements survenus l'Université de Berne entrera en vigueur. Une *branche complémentaire avec spécialisation en développement durable* devrait remplacer celle avec spécialisation en gestion environnementale appliquée. Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans ce dernier programme se verront offrir l'alternative suivante :

- Achever leur branche complémentaire avec les dispositions ci-dessus
- Après signature d'un « contrat de transition », poursuivre leurs études dans le nouveau programme. Dans ce cas, les résultats acquis jusqu'à là dans la spécialisation en gestion environnementale appliquée seront pris en compte.